

<https://www.snetap-fsu.fr/Le-Collectif-de-soutien-aux-victimes-des-pesticides-de-l-Ouest-un-mouvement.html>



# Le Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest : un mouvement pour les victimes et la transition agricole

Date de mise en ligne : jeudi 28 mai 2026

- Les Dossiers - Santé, Sécurité et Conditions de Travail - Pesticides, agents chimiques CMR -

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---



Le SNETAP-[FSU](#), conformément à ses mandats de congrès entend engager un travail militant avec d'autres organisations professionnelles ou associatives sur cette question cruciale pour les personnels de l'[EAP](#) en terme de santé et de sécurité. Ici le collectif de soutien des victimes des pesticides de l'Ouest. Son président Michel Besnard et Henri Busnel, membre actif présentent le collectif.

En fin d'interview, vous trouverez diverses publications du collectif.

### **1. Pouvez-vous présenter le Collectif en quelques mots ?**

Le Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest réunit des citoyens engagés contre les effets des pesticides sur la santé et l'environnement. [Notre première rencontre remonte à l'année 2015. Nous nous sommes constitués en association en 2016.](#) Parti d'un noyau d'une trentaine de membres actifs, nous comptons aujourd'hui plus de 750 adhérents, surtout en Bretagne et Pays de la Loire, et dans plusieurs autres régions de France.

Nous accompagnons les victimes et les riverains atteints de maladies liées aux pesticides. Mais notre action ne s'arrête pas là : les victimes deviennent des témoins dont la parole permet de briser l'omerta sur ces produits. Les meilleurs avocats contre l'utilisation des pesticides et les produits chimiques, ce sont les malades eux-mêmes. Mieux que les statistiques, leurs témoignages encouragent d'autres malades à faire entendre leur voix.

### **2. Pourquoi « de l'Ouest » ?**

Le nom « de l'Ouest » ancre notre action dans les régions Bretagne et Pays de la Loire, où l'agriculture intensive et les expositions aux pesticides sont particulièrement marquées. Ce qui a débuté en Ille-et-Vilaine s'est progressivement étendu à l'ensemble de ces régions, puis au-delà, porté par une dynamique collective forte.

Nous avons confirmé il y a un an ce choix d'un ancrage à l'Ouest car nous tenons à conserver une proximité par rapport au terrain. C'est à ce niveau local que se développent nos collaborations avec des associations environnementales, des syndicats, mais aussi avec les médecins et professionnels de santé, qui sont les premiers interlocuteurs des malades des pesticides.

Nous recherchons à étoffer nos actions prioritairement dans chacun des départements de l'Ouest, tout en soutenant des personnes ou groupes qui souhaitent créer des initiatives similaires ailleurs en France.

### **3. Initialement, le collectif défendait principalement des victimes professionnelles des pesticides. Qu'en est-il aujourd'hui ?**

À nos débuts, nous soutenions surtout les victimes d'expositions professionnelles : agriculteurs, salariés agricoles,

travailleurs exposés. [Cette mission reste centrale, avec pour objectif la reconnaissance sanitaire, juridique, ainsi que l'indemnisation des victimes](#). Mais aussi la reconnaissance des causes environnementales de ces maladies. Pour nous la notion de santé environnementale est fondamentale.

Se déclarer malade à cause des pesticides reste un tabou particulièrement dans le monde agricole. Les malades qui engagent une procédure de reconnaissance se heurtent à de multiples difficultés : opacité des démarches, incompréhension de l'entourage, [manque de formation de certains médecins](#), et lenteur administrative de la Mutualité Sociale Agricole ([MSA](#)).

Le malade devrait pouvoir compter sur elle, car elle est à la fois la Sécu et le service social des agriculteurs. Elle limite souvent son rôle à la simple réponse aux sollicitations, sans prendre les devants pour informer les malades sur leurs droits.

Aujourd'hui, [notre action s'élargit aux riverains et aux familles touchées par les épandages](#). On constate que des familles et des enfants développent les mêmes pathologies que les professionnels. Il est très difficile de faire [reconnaître le lien entre leurs maladies et les molécules épandues dans leur voisinage](#). D'autant qu'il existe une véritable obstruction pour avoir accès aux registres d'épandage. Avec nos avocats, nous travaillons à lever ces obstacles.

#### **4. Le Collectif ne se limite pas à apporter « seulement » un soutien aux victimes des pesticides, il se mobilise pour changer le modèle agricole. Pouvez-vous en dire quelques mots ?**

Soutenir les victimes suppose d'agir sur les causes. Les pesticides sont la clé de voûte du modèle agro-industriel : pour s'en passer, il faut repenser l'agriculture. Nous plaillons pour une réduction massive de leur usage, le développement de l'agroécologie, la protection des travailleurs et des riverains, et une réelle priorité donnée à la santé publique dans les politiques agricoles.

Aux côtés d'associations, syndicats et de professionnels de santé environnementale, nous mettons en lumière les impacts des pesticides. Nous sensibilisons et portons des propositions concrètes sur ces questions. Nous n'hésitons pas non plus à nous confronter à ceux qui défendent le modèle productiviste. C'est par exemple le cas pour la préservation de la qualité de l'eau, dans le cadre de la révisions du SAGE (Syndicat d'aménagement et de gestion de l'eau) Vilaine. Dans ces combats, nous faisons face à de fortes oppositions de la part des syndicats agricoles majoritaires, souvent soutenus par les pouvoirs publics.

#### **5. Qui peut adhérer au collectif ?**

Tout acteur partageant nos objectifs est bienvenu : [associations, collectifs, syndicats, professionnels, citoyens solidaires ou victimes elles-mêmes](#). Ouvert et pluraliste, le Collectif s'appuie sur les compétences et l'engagement de chacun. Ensemble, nous nous appuyons sur les témoignages individuels pour organiser des actions collectives, de la Bretagne aux Pays de la Loire et au-delà.

Présentation détaillée du collectif et témoignages de victimes :

[https://www.histoiresordinaires.fr/La-lutte-belle-et-tragique-des-victimes-des-pesticides-de-l-Ouest\\_a3379.html](https://www.histoiresordinaires.fr/La-lutte-belle-et-tragique-des-victimes-des-pesticides-de-l-Ouest_a3379.html)

Une tribune dans Médiapart (avril 2026) :

<https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/040426/qui-veut-faire-taire-les-victimes-des-pesticides>



Michel Besnard et Henri Busnel



Assemblée générale du Collectif en mars 2026



Mobilisation du Collectif contre la proposition Duplomb 2 en février 2026

Retour à l'article : [Pesticides, les personnels de l'EAP toutes et tous exposé-es !](#)